

QUELLES POLITIQUES LINGUISTIQUES FACE AU VERSANT LINGUISTIQUE DE LA MONDIALISATION?

Louis-Jean Calvet

1. La théorie des jeux et de la décision

2. Les alliances linguistiques et la lutte pour la « diversité »

3. Et la périphérie ?

J'avais il y a quelques années, dans un ouvrage intitulé *Pour une écologie des langues du monde* proposé, pour présenter les rapports entre les milliers de langues du monde, ce que j'appelais le « modèle gravitationnel », en partant du principe que les langues sont reliées entre elles par les bilingues et que le système des bilinguismes, leur étagement, nous permet de présenter leurs relations en termes gravitationnels. Autour d'une langue hypercentrale (l'anglais) gravitent ainsi une dizaine de langues super-centrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le hindi, le malais, etc...) autour desquelles gravitent à leur tour cent à deux cents langues centrales qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de quatre à cinq mille langues périphériques.

A chacun des niveaux de ce système peuvent se manifester deux tendances, l'une vers un bilinguisme "horizontal" (acquisition une langue de même niveau que la sienne) et l'autre vers un bilinguisme "vertical" (acquisition une langue de niveau supérieur), ces deux tendances étant, nous l'avons dit, le ciment du modèle.

Cette organisation en quelque sorte statistique des langues du monde se vérifie pratiquement chaque jour. Un bilingue arabe/kabyle en Algérie est dans 99% des cas de première langue kabyle, un bilingue bambara/français au Mali est toujours de première langue bambara, un bilingue breton/français a toujours le breton pour première langue, et un bilingue kawashkar/espagnol au Chili est toujours de première langue kawashkar... Je pourrais bien sûr multiplier les exemples à l'infini, mais ceux-ci suffisent pour nous montrer que le ciment de cette organisation gravitationnelle témoigne de rapports de force. Dans les cas que je viens de citer nous avons ainsi le témoignage des traces de la colonisation du Maghreb par les Arabes, des traces de la colonisation du Soudan par les Français et de la constitution de la France sur un modèle jacobin, et enfin des traces de la colonisation du Chili par les Espagnols.

L'organisation mondiale des rapports entre les langues dont veut rendre compte mon modèle gravitationnel est en quelque sorte une photographie d'un processus mouvant de

rapports de force. L'anglais en est aujourd'hui le pivot, la langue hypercentrale, mais il va de soi que cette situation peut évoluer et qu'une autre langue peut, dans l'avenir, prendre cette place.

Il s'agissait en fait là d'une configuration des langues du monde, et il en est, bien sûr, d'autres, par exemple une configuration politique ou une configuration génétique.

A côté de cette configuration gravitationnelle, la *configuration génétique* nous donne une autre image de la situation linguistique du monde, complémentaire de la précédente. C'est un lieu commun de dire qu'il existe entre les langues du monde un certain nombre de ressemblances ou de différences. Mais celles-ci ont des retombées sur la gestion des situations plurilingues. Il y a des familles de langues dont les "membres" présentent un certain nombre de similitudes, et il y a à l'inverse entre ces familles de grandes différences phonologiques, syntaxiques et sémantiques. Ces parentés génétiques peuvent favoriser des rapprochements, dans le cadre d'intégrations régionales par exemple. L'espagnol ou l'italien sont plus "transparents" pour un francophone que l'allemand ou le suédois, et cette transparence facilite à la fois la communication interpersonnelle et les relations entre États. On peut ici songer aux rapports entre l'espagnol et le portugais dans le cadre du MERCOSUR : l'intercompréhension relativement aisée entre ces deux langues et la volonté d'enseigner l'espagnol au Brésil et le portugais dans les pays hispanophones peuvent aider de façon évidente à l'intégration. On pourrait également imaginer dans le cadre de la Communauté européenne une politique linguistique "latine" entre l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal: la situation de communication inter-frontalière peut être conservée, voire améliorée, lorsque les langues concernées sont apparentées.

La *configuration politique* est d'un autre ordre, elle concerne l'organisation de pays ayant la même langue ou une langue en commun. Il y a dans le monde au moins cinq grands ensembles linguistiques, cinq groupes de pays réunis par une même langue officielle: l'arabe, le français, l'espagnol, l'anglais et le portugais. Certains de ces ensembles sont organisés (c'est le cas de la Francophonie...) d'autres le sont moins, mais ils n'en constituent pas moins des réalités que je me propose d'appeler "Xphonies" (sur le modèle de Francophonie: Arabophonie, Hispanophonie, etc...). Or les parentés génétiques et ces Xphonies tissent dans la configuration gravitationnelle d'autres liens que ceux qui procèdent des rapports de force et du seul système des bilinguismes. Le tableau des rapports entre les langues que nous propose la configuration gravitationnelle pourrait en effet paraître figé, mais ces rapports sont traversés par d'autres forces, d'autres liens.

Les parentés génétiques tissent ainsi des rapports transversaux entre certaines langues (les langues romanes ou scandinaves, bien sûr, mais aussi l'arabe et l'hébreu, le hindi et l'ourdou, les langues mandingues, les langues bantoues, etc...). Le mbochi par exemple, langue bantoue parlée au Congo, est une langue périphérique qui gravite autour du lingala, langue centrale qui elle-même gravite autour du français qui gravite autour de l'anglais. Mais, en même-temps, le mbochi est génétiquement lié à d'autres langues périphériques de la famille bantoue, ainsi qu'à des langues centrales à fonction véhiculaire comme le lingala, le munukutuba, le kiswahili, etc..., et cet ensemble constitue une réalité sur laquelle pourraient jouer des politiques linguistiques régionales.

Les Xphonies constituent pour leur part des réalités politico-linguistiques incontestables qui peuvent peser sur l'ensemble de l'édifice gravitationnel. Face par exemple à la gestion linguistique des Nations Unies ou à celle de la Communauté européenne la Francophonie a sa politique propre politique et nous allons voir que certaines alliances semblent se mettre en place.

Mais je voudrais tout d'abord faire un très bref détour par la théorie des jeux et de la décision.

1. La théorie des jeux et de la décision

Dans la théorie des décisions, on dit qu'il y a un problème de jeu lorsqu'existent plusieurs centres de décision. Or les politiques linguistiques, lorsqu'elles portent sur plusieurs langues dans une même niche écolinguistique (comme le français, le corse, le breton, etc.) ou sur plusieurs espaces linguistiques (comme la Francophonie, l'Hispanophonie, l'Anglophonie, etc.), concernent alors différents décideurs ou différents actants qui peuvent être considérés comme des "joueurs" au sens que nous allons préciser.

Dans toutes les situations (politiques, diplomatiques, militaires...) dans lesquelles les "joueurs" ont des intérêts différents, il nous faut considérer deux facteurs, la *coopération* et la *lutte*, qui vont se conjuguer pour donner, selon que leurs intérêts convergent ou divergent, des jeux de coopération, de lutte ou de coopération et de lutte. Dans les *jeux de coopération* les joueurs ont des intérêts convergents face à un adversaire unique, ils peuvent adopter une stratégie commune menant à un but commun. Dans les *jeux de lutte* au contraire les joueur n'ont aucun intérêt convergent, aucun but commun et se trouvent engagés dans des *duels*. Dans les *jeux de lutte et de coopération* enfin, les joueurs ont à la foi des intérêts convergents et des divergents.

Dans les situations de duel (ou dans les jeux de lutte), c'est-à-dire les situations dans lesquelles deux joueurs ont des intérêts opposés, on parle de *jeu à somme nulle* lorsque les gains de l'un des joueurs sont équivalents aux pertes de l'autre.

Revenons maintenant aux politiques linguistiques. Si nous considérons métaphoriquement les langues (c'est-à-dire l'ensemble de leurs locuteurs) ou les ensembles linguistiques (Francophonie, Anglophonie, Lusophonie, etc.) comme des "joueurs", nous pouvons alors analyser leurs rapports comme un jeu, le problème étant de savoir sur quels points il peut y avoir coopération et sur quels points il risque d'y avoir duel. Nous pouvons par exemple analyser les problèmes linguistiques de l'Europe en cherchant les intérêts de chacune des langues, les possibilités offertes et les conséquences possibles des différents choix. C'est à peu près la situation dans laquelle se trouveraient certains ensembles linguistiques s'ils décidaient de passer des alliances. Pour revenir une dernière fois sur la théorie des jeux, quand un joueur a choisi une stratégie, on peut lui associer un certain nombre de résultats attendus en fonction des stratégies dont disposent les autres joueurs. Mais si cette stratégie passe par une coopération avec ces autres joueurs, ou avec une partie d'entre eux, il lui faut alors associer à la stratégie commune des buts qui ne sont pas nécessairement les mêmes pour tous et qui peuvent parfois relever de compromis. Et si nous considérons que la politique linguistique ne doit pas être un jeu à somme nulle, il est possible d'imaginer que chacun des joueurs retire un bénéfice d'une telle coopération à condition que les joueurs n'aient pas le même but mais des buts compatibles. Aucune coopération ne serait par exemple possible entre la francophonie et l'hispanophonie si chacun de ces deux ensembles voulait que sa langue soit la seconde langue internationale après l'anglais.

Cette approche implique donc que, parallèlement à une analyse concrète de la situation des langues, nous établissions un inventaire des attentes, des revendications, des espérances des différentes langues ou des différents ensembles linguistiques, une liste des problèmes internes et externes qu'elles rencontrent, afin de cerner les éventuelles concertations et actions communes entre tout ou partie des joueurs considérés.

2. Les alliances linguistiques et la lutte pour la "diversité"

L'idée d'alliance entre différentes Xphonies n'est pas nouvelle: il en est quelques préfigurations que nous allons rapidement évoquer.

La première est sans doute celle du "monde bilingue", association créée en 1951 par Jean-Marie Bressand, qui se proposait d'instituer un bilinguisme mondial français/anglais. En 1954, dans le cadre d'un jumelage entre deux villes, Arles en France et York en Pennsylvanie (USA), une expérience d'enseignement bilingue vit le jour. Une institutrice américaine vint en Arles, une institutrice arlésienne partit à York et les enfants des écoles de ces deux villes bénéficièrent ainsi d'un quart d'heure par jour de cours de langue étrangère. Mais cette expérience, qui donna lieu en juin 1987, à un mémorandum du maire de la ville et de l'inspecteur départemental au ministère français de l'éducation nationale, ne fut pas généralisée : elle rencontra en particulier en France l'opposition de l'Association des professeurs de langues vivantes...

Ce premier projet de "Yalta linguistique" franco-anglais peut aujourd'hui prêter à sourire: en effet le caractère francocentriste de l'entreprise la condamnait, l'anglophonie n'avait aucun bénéfice à retirer d'une telle alliance, puisque son expansion était d'ores et déjà assurée, et les autres Xphonies, au contraire, avaient tout à y perdre. Nous avons là une illustration typique de ces jeux à somme nulle dont j'ai dit qu'ils ne pouvaient pas être le fondement d'une politique linguistique.

Une autre tentative du même ordre, mais moins "impérialiste" dans son propos initial, vit le jour en 1954: l'Union Latine. Il s'agissait d'un projet d'alliance pour la diffusion des langues (nationales) d'origine latine, c'est à dire l'espagnol, le français, l'italien, le portugais et le roumain. Sans grand succès dans les premières années, l'entreprise fut relancée au début des années 80 par un diplomate français, Philippe Roussillon, qui y investit son énergie et ses moyens financiers privés. L'Union Latine se consacre aujourd'hui essentiellement à la terminologie, mais avec le "monde bilingue" elle constitue un second exemple sur lequel méditer. Cette structure, qui ne se préoccupe pour l'instant que peu de politique linguistique (la terminologie n'est qu'une minuscule parcelle de la planification linguistique), pourrait en effet être "réveillée" et utilisée pour des projets nouveaux. Les trente-cinq États membres de cette Union ont signé le 7 avril 1997 à Lisbonne une Déclaration soulignant le danger d'un appauvrissement culturel de l'humanité constitué par l'uniformisation linguistique du monde, et ses préoccupations ne sont pas, sur ce point, très éloignées de celles de la Francophonie.

Un autre exemple que je me contente de citer en passant est celui d'Euronews, une chaîne télévisées d'information qui diffuse 24 heures sur 24 les mêmes informations en

plusieurs langues européennes, français, anglais, espagnol, allemand, etc..., instituant ainsi de la diversité et de l'égalité face aux rapports de force.

Mais c'est à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e que les choses vont prendre un autre tour. La situation linguistique du monde est aujourd'hui caractérisée pour au moins deux choses: l'émergence de plus en plus forte des nationalismes et la peur de plus en plus nette que suscite la mondialisation. L'anglais n'est plus seulement considéré comme une langue impériale, il est confusément perçu comme la traduction linguistique d'un ordre mondial que l'on critique de différents points de vue, pour différentes raisons et à travers différentes manifestations: les OGM, l'OMC, le FMI, etc...

Les oppositions à ces diverses manifestations de la mondialisation sont essentiellement le fait de groupes du "centre", autoproclamés défenseurs de la périphérie, et il y a peut-être là un grand malentendu. En effet, pendant que les nantis du centre protestent contre le maïs transgénique par exemple, on meurt de faim à la périphérie, et les pays du tiers monde voient peut-être dans les OGM une solution à leurs problèmes. Il en va de même pour les langues. La Francophonie, sous l'impulsion de la France et du Québec, s'est mobilisée pour la défense du français en enrôlant sous cette bannière des pays africains sans prendre en compte leurs problèmes linguistiques propres. Ce n'est que récemment qu'elle a avancé un thème nouveau, celui de la nécessaire *diversité* que l'anglais menacerait, retrouvant dans le domaine linguistique un combat mené quelques années avant pour l'exception culturelle.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée d'alliances entre Xphonies, et que la Francophonie s'est tournée vers deux grands ensembles linguistiques, l'Hispanophonie et la Lusophonie. Elle a ainsi suscité depuis 2001 la tenue de plusieurs rencontres, consacrées à un projet baptisé "trois espaces linguistiques" (Francophonie, Hispanophonie, Lusophonie), avec chaque fois l'accent mis sur la "diversité".

Quels sont les partenaires de la Francophonie dans cette opération? Tout d'abord une structure un peu particulière dans la mesure où elle n'est pas uniquement hispanophone, l'*Organisation des États Ibéro-américains (O.E.I.)*, dont le siège est à Madrid, avec des succursales à Bogota, Buenos Aires, Lima, Mexico et San Salvador. Vingt-trois pays en sont membres: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Chili, République Dominicaine, Equateur, Espagne, Guatemala, Guinée équatoriale, Honduras, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, Puerto Rico, Salvador, Uruguay, Venezuela. L'O.E.I. a connu depuis sa création une évolution importante. Fondée en

1949 à Madrid, lors du 1er congrès ibéroaméricain de l'éducation, elle a d'abord une fonction limitée dont rend compte son nom d'alors: "Oficina de Educacion Iberoamericana", bureau d'éducation ibéroaméricain. En 1985, au congrès de Bogota, ce "bureau" change de nom pour devenir "Organizacion de Estados Iberoamericanos" avec en sous-titre une précision supplémentaire: "pour l'éducation, la science et la culture", ce qui l'apparente à une sorte d'Unesco hispano/lusophone. Puis, en 1991 l' O.E.I. décide d'organiser chaque année un Sommet des chefs d'États (la "Cumbre"), préparé par une réunion des ministres de l'éducation. Réunie tous les quatre ans, l'assemblée générale de l' O.E.I. est son instance législative qui établit sa politique, approuve son plan d'activité et ses programmes, et élit son secrétaire général. L'O.E.I. a donc aujourd'hui une structure assez semblable à celle de la Francophonie, mais qui présente la particularité d'être bilingue: à côté des vingt-et-un pays membres hispanophones on trouve deux autres pays, lusophones, l'un ibérique, le Portugal, l'autre américain, le Brésil.

La Lusophonie pour sa part s'est organisée dans la communauté des pays de langue portugaise (CPLP), créée le 17 juillet 1996 lors de la première conférence des chefs d'États et de Gouvernements des pays suivants: Angola, Brésil, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Portugal, Sao Tome e Principe. Cette jeune organisation, dont le siège est à Lisbonne, a une structure qui semble directement inspirée de celle de la Francophonie et ses statuts précisent dans leur article trois que les pays membres entretiennent une coopération économique, sociale, culturelle, juridique, et oeuvrent à la promotion et à la diffusion de la langue portugaise dans le monde. Il faut y ajouter l'*Institut International de la Langue Portugaise* (IILP) qui siège à Praia (Cap Vert) dont la création est trop récente pour que l'on puisse évaluer sa production. Ses objectifs fondamentaux sont "la promotion, la défense, l'enrichissement et la diffusion de la langue portugaise comme véhicule de culture, d'éducation, d'information et d'accès aux connaissances scientifiques et technologiques".

Mais la situation linguistique de ces trois ensembles n'est pas exactement la même.

Contrairement à la France, l'Espagne n'a pas à se préoccuper de la diffusion de sa langue dans l'hispanophonie. En effet, dans leur grande majorité, les pays qui ont l'espagnol pour langue officielle, sont effectivement hispanophones (ce qui n'est pas tout à fait le cas des pays africains "francophones" ou "anglophones"). Le *Britannica Book of the Year 1998* donne les pourcentages suivants de citoyens parlant la langue officielle de leur pays:

anglais 27%

espagnol	94,6%
français	34,6%

L'espagnol n'est donc pas menacé dans les pays de l'Hispanophonie, et le problème de la défense ou de la promotion de cette langue dans le monde n'est pas à l'ordre du jour. D'ailleurs, jusqu'à présent, l'Espagne s'est beaucoup plus préoccupée de son expansion économique dans les pays hispanophones que de la diffusion de sa langue, qui n'a pas besoin d'y être diffusée. Elle profite surtout de cet espace pour s'y répandre économiquement: elle est le premier investisseur en Argentine, Telefonica s'est installé à Miami et a racheté le portail Lycos, la compagnie pétrolière Repsol a racheté la compagnie argentine YPF, la banque de Bilbao et Viscaye a pris le contrôle de la plus grosse banque mexicaine, etc... En outre, contrairement à la France, l'Espagne n'est pas le premier pays hispanophone: avec ses quelques quarante millions d'habitants elle vient loin derrière le Mexique (80 millions) et pourrait être dépassée par la Colombie et l'Argentine (respectivement environ 34 et 33 millions) voire même par les USA où il y a aujourd'hui près de 23 millions d'hispanophones.

La situation du portugais dans la lusophonie est comparable à celle de l'espagnol dans l'hispanophonie: le nombre de lusophone portugais est près de 17 fois moindre que celui des lusophones brésiliens. En outre, comme dans le cas de l'Hispanophonie, mais presque deux siècles plus tard, l'accession à l'indépendance des anciennes colonies portugaises (Mozambique, Angola, Cap Vert...) s'est réalisée de façon violente, et ces guerres de libération ont laissé des traces dans les rapports avec l'ancienne puissance coloniale. De ce point de vue, les rapports entre ces anciennes colonies et le Portugal seraient comparables à ceux de l'Algérie avec la France. Mais il faut ici distinguer entre le Portugal et la langue portugaise. En effet, au Mozambique par exemple, la langue portugaise a été perçue comme la langue de la lutte de libération, la langue d'unification de la nation, par opposition aux langues africaines considérées comme symbolisant le passé, les féodalités, la division, etc.

Les rapports politiques entre les ex-colonies et les ex-métropoles ne sont donc pas comparables. D'une part les pays africains ne jouent qu'un faible rôle dans l'avenir de la langue: le Brésil et le Portugal fournissent l'immense majorité des lusophones, le poids des pays africains est peu important et l'avenir de la lusophonie ne serait pas mis en cause par d'éventuels changements de politique linguistique au Mozambique et en Angola. D'autre part, le déséquilibre démographique entre le Portugal et le Brésil fait que la

situation du portugais européen est assez semblable à celle de l'espagnol: la norme du Portugal n'est pas nécessairement un modèle au Brésil, et le portugais ibérique pourrait bien, à terme, devenir une forme minoritaire, "provinciale".

Il demeure que ces trois espaces linguistiques ont lancé des opérations communes de politique linguistique sur lesquelles je ne vais vous donner que quelques indications, quitte à y revenir dans la discussion :

- Respects des règlements linguistiques dans les organisations internationales
- Formation des fonctionnaires internationaux de langue romane
- Certification (cadre européen de référence. Mais ici problèmes de norme...)

3. Et la périphérie?

Ces alliances linguistiques qui semblent se mettre en place pour défendre la diversité présentent en effet une importante carence. Il est possible qu'un combat commun parvienne à rééquilibrer les rapports entre l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais, plus tard l'arabe et le chinois. Mais il s'agit là de la recherche d'une sorte de Yalta linguistique, d'un arrangement entre locuteurs de "grandes" langues, dont on voit mal en quoi il profiterait au tiers-monde. On peut donc s'interroger sur l'intérêt que les pays africains francophones ou lusophones ont à ce combat: en quoi l'avenir du français ou du portugais les concerne-t-il? Leur problème est avant tout de sortir du sous-développement, et les langues jouent ici un rôle central. La transmission des savoirs nécessaires au développement passe toujours par une langue et il faut alors identifier les langues les plus aptes à assurer cette transmission: la langue héritée du colonialisme? Une ou plusieurs langues africaines? Les réponses ne sont pas ici générales et l'on peut imaginer que, selon le contexte, telle langue soit utilisée en ville, telle autre à la campagne, qu'un pays n'utilise qu'une langue, qu'un autre instaure un système plurilingue, etc.

C'est pourquoi il faudrait entendre la diversité linguistique de deux façons. Il y a d'une part une diversité *horizontale*, qui réaménagerait les rapports entre les "grandes" langues: c'est le sens du combat en direction des organisations internationales que nous venons de voir. Mais il y a aussi une diversité *verticale*, qui assurerait dans le cadre des différentes Xphonies une complémentarité entre les différentes langues: le français et les langues africaines, l'espagnol et les langues indiennes, etc. C'est en oeuvrant à cette diversité verticale que les pays du Nord pourraient aider ceux du Sud . Mais les choses

sont ici complexes. Tout d'abord, pour différentes raisons que nous avons déjà évoquées, il est impossible de réserver le même sort à toutes les langues, et les pays plurilingues sont confrontés à des choix difficiles. D'autre part, les politiques linguistiques des Etats membres des différentes Xphonies relèvent de ces Etats: ce n'est pas à la Francophonie, à l'Hispanophonie ou à la Lusophonie à les fixer. C'est pourquoi la solution la plus raisonnable consisterait en une offre de formation et d'aide: formation de spécialistes en politique linguistique et aide à la mise en place de politiques que les Etats choisiraient s'ils le désirent. Personne en effet ne peut forcer un pays souverain à définir une politique linguistique, mais lorsqu'il décide de le faire il lui faut acquérir toute une ingénierie linguistique dont disposent déjà les grandes Xphonies.

J'ai jusqu'ici surtout considéré des problèmes de géopolitique linguistique à l'échelle mondiale. Mais, quelle que soit leur importance, ils ne recouvrent pas tous les problèmes linguistiques de la société. J'ai insisté sur un principe qui devrait être au centre de toute politique linguistique, selon lequel les langues sont au service des hommes et non pas l'inverse. Or il est possible de considérer de façon générale que tout être humain a trois types de besoins linguistiques, correspondant à trois fonctions: une fonction identitaire, une fonction nationale et une fonction véhiculaire internationale. Ces fonctions peuvent s'incarner dans trois langues différentes, deux ou une seule. Un anglophone natif aura ainsi sa forme véhiculaire, une forme standardisée, langue nationale de son pays, et il communiquera dans le monde entier dans la même langue. A l'inverse, un indien quechua aura cette langue comme forme identitaire, l'espagnol comme langue nationale et, éventuellement, l'anglais comme véhiculaire international.

Si nous considérons que le problème des langues véhiculaires internationales relève d'une politique d'alliance entre Xphonies, c'est-à-dire d'une politique linguistique internationale, il reste la gestion des deux autres fonctions linguistiques, la fonction nationale et la fonction identitaire. La première est, à l'évidence, du ressort des Etats. Quant à la seconde, qui concerne le plus grand nombre de langues, elle ne peut relever que des communautés. On voit mal en effet comment les Etats pourraient prendre en charge le sort de tous les groupes linguistiques, de toutes les communautés. Le problème est ici que les gens qui s'expriment sur ce point, et se font les défenseurs des "petites" langues, sont le plus souvent originaires du Nord, de pays très peu plurilingues, et qu'ils ont une forte tendance à voir le reste du monde à travers des lunettes déformantes, au prisme de leur propre situation. La situation des langues africaines ou asiatiques n'a rien de

comparable avec celle du corse ou du catalan par exemple, et les comportements d'enfants gâtés qui attendent tout de l'Etat sont impensables sur ces continents, où les locuteurs ne peuvent le plus souvent compter que sur eux-mêmes. Il nous faut admettre que, sur ce marché aux langues dominé par quelques produits (anglais d'abord, puis espagnol, français, arabe, etc.), la demande identitaire va sélectionner parmi les milliers de langues offertes, et va nécessairement en abandonner certaines. C'est donc aux communautés linguistiques à se prendre en charge, aux locuteurs à agir pour le maintien de leur langue. Et ce n'est que lorsque l'existence d'un groupe linguistique s'affirmera que se posera le problème des rapports entre ce groupe et la langue de l'Etat. De ce point de vue, pour évoquer un exemple français, les seules langues régionales qui aient une réelle existence sont évidemment les créoles: l'immense majorité des Réunionnais, des Martiniquais, des Guadeloupéens ou des Guyanais parlent, à côté du français, une langue propre, ce qui n'est pas le cas en Alsace, en Corse, en Bretagne ou dans le Sud du pays. Dès lors, on peut considérer que le rôle de l'Etat est d'aménager les rapports entre français et créoles. Mais doit-il aussi protéger, voire tenter de ressusciter les autres langues régionales? Cela dépend d'abord du désir des Alsaciens, des Bretons, des Corses, etc... Cela dépend ensuite de ses moyens, mais aucun Etat africain ne peut se payer ce luxe, ce qui nous montre une fois encore que le combat pour les langues minoritaires en Europe est un combat de riches.

Que peuvent faire, donc, les communautés? Avant toute chose, faire vivre leur langue, la transmettre, l'utiliser, la faire entendre, c'est-à-dire lui donner visibilité et vitalité dans leur niche écolinguistique. Nous l'avons vu, même si la disparition ou l'apparition d'une langue se situe dans un contexte social, est le produit de rapports de force, ce sont toujours les locuteurs qui conservent leur langue ou, au contraire, l'abandonnent au profit d'une autre (dans ce cas, d'ailleurs, il n'y a pas de raison de les en culpabiliser), et ils sont donc ici les premiers concernés. Ensuite, elles doivent s'organiser, contacter des linguistes qui puissent les aider à mettre au point des manuels, transcrire la tradition orale, puis susciter la création d'activités linguistiques expérimentales, si possible de type ludique. Il leur faudra encore identifier des volontaires capables d'intervenir dans les classes, qu'ils appartiennent ou non au corps enseignant. Ce n'est qu'alors qu'il sera possible de négocier avec l'Etat l'introduction de leur langue dans le système scolaire. Certains pourront considérer qu'il s'agit là d'une programme minimum, ou d'une façon

d'exempter l'Etat de ses obligations. Mais, encore une fois, l'Etat ne peut pas tout, surtout dans des pays à ce point plurilingues.

Face au versant linguistique de la mondialisation, les politiques linguistiques peuvent donc aller de programmes ambitieux (comme le projet d'alliance entre Xphonies, TEL) et coûteux à des opérations locales et militantes. Il ne s'agit pas, dans ce second cas, de mettre les langues périphériques au même niveau que les langues supercentrales, de leur donner le même statut: un tel projet est profondément irréaliste. En revanche, si une large majorité de locuteurs se mobilisent pour la défense de leur langue, ils peuvent espérer lui donner une chance de se maintenir sur le "marché aux langues". Et, de ce point de vue, il est possible de créer des complémentarités entre ces différentes interventions: si la diversité a un sens, si les grands ensembles linguistiques ne se préoccupent pas seulement de leur propre survie, alors une réponse globale à la mondialisation est imaginable. Cependant, pour finir comme j'ai commencé, il ne faut pas demander aux langues ce qu'elles ne peuvent pas donner. Le sentiment identitaire d'un groupe pourra peut-être porter une langue, mais son maintien artificiel ne pourra pas créer un sentiment identitaire inexistant. Ainsi, l'analyse objective de chaque situation devrait nous montrer ce qu'il est possible, utile, souhaitable de faire, et ce qu'il est inutile ou illusoire d'espérer. Faire croire par exemple que l'on peut utiliser toutes les langues du monde pour l'éducation des enfants est une imposture néfaste. Faire comprendre aux communautés linguistiques qu'elles peuvent, si elles le désirent, tenter d'inverser les processus inhérents à la mondialisation est une façon de les responsabiliser.